

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Eco-Synthèse en liquidation, Corcelles-Cormondrèche**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 28.04.2004
4.

Echéance de préavis des créances: **28.07.2004**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Eco-Synthèse en liquidation, c/o Pierre Carrel, Vauladray 216, 2416 Les Brenets
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: La société pourra procéder à la répartition anticipée de l'actif au sens de l'article 745 alinéa 3 CO.

Schaller Henri, Notaire et Avocat
2001 Neuchâtel
- (02268506)